

Dettes - Islande : NON et encore NON !

mercredi 13 avril 2011, par [KROLIKOWSKI Mike](#), [KROLIKOWSKI Yvette](#), [MILLET Damien](#) (Date de rédaction antérieure : 11 avril 2011).

Sommaire

- [Du paradis à l'enfer](#)
- [Deux fléaux : la crise et le](#)
- [Icesave : non une fois !](#)
- [Et non deux fois !](#)

Le 9 avril 2011, les Islandais ont refusé, à près de 60%, de payer pour assumer les erreurs de ceux qui ont conduit leur pays dans l'abîme. Ils ont une nouvelle fois refusé par référendum l'accord Icesave, qui prévoit que l'État indemnise les centaines de milliers d'épargnants britanniques et néerlandais ayant perdu de l'argent lors de la faillite de cette banque en ligne en 2008. Ils ont donc confirmé le premier « non » prononcé en mars 2010, ce qui agace au plus haut point tout à la fois le gouvernement islandais, les gouvernements britannique et néerlandais, l'Union européenne, les banquiers et les promoteurs de la mondialisation néolibérale. Tous ces hauts responsables ne voient aucun inconvénient à ce qu'une banque en ligne nommée Icesave propose des taux mirobolants pour attirer les clients, que des citoyens britanniques et néerlandais attirés par la promesse de gains faciles y investissent en toute connaissance de cause, que Londres et Amsterdam viennent éponger les pertes de ces spéculateurs quand une crise de grande ampleur éclate provoquant la faillite de la banque concernée, puis que ces gouvernements se retournent contre l'Etat islandais pour qu'il prenne en charge les 3,8 milliards d'euros qu'ils ont dépensés, et que la première ministre islandaise soit d'accord pour imposer cette purge à son pays. Fort heureusement, le peuple islandais a une nouvelle fois dit non.

Avouons que les mines défaits de ceux qui pensaient que le peuple allait accepter l'inacceptable ont été assez jubilatoires. Le Royaume-Uni et les Pays-Bas, « très déçus », reprendront la procédure judiciaire devant l'Autorité de surveillance de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Selon le ministre néerlandais des Finances : « Le temps des négociations est terminé, l'Islande demeure dans l'obligation de rembourser, la question relève désormais des tribunaux. » Du côté du gouvernement islandais : « Le résultat du référendum n'affectera pas le début des versements par la société Landsbanki Islands hf [maison-mère d'Icesave] aux créanciers prioritaires - y compris les autorités britanniques et néerlandaises. » Le peuple s'est exprimé, il est maintenant instructif de suivre le niveau de respect de cette décision. Mais pour comprendre comment l'Islande en est arrivée là, un retour en arrière s'impose.

Du paradis à l'enfer

Vue de l'extérieur, l'Islande, qui figurait au premier rang pour l'indice de développement humain du PNUD en 2007, loin devant des pays d'orthodoxie néolibérale comme les États-Unis, la France ou le Royaume-Uni, semblait être un petit paradis. Avec une espérance de vie parmi les plus élevées au monde, un chômage quasi inexistant, les conditions de vie difficiles des populations du tiers-monde paraissaient bien loin pour les 320 000 Islandais. Pourtant, la dette publique du pays était montée en

flèche à partir de 2003, date de l'achèvement de la privatisation des banques. Sur le graphique 4-1, la courbe haute indique l'évolution de la dette extérieure totale tandis que la courbe basse ne concerne que la dette extérieure à long terme. Au cours des dernières années, il est clair que le recours à des emprunts à court terme s'est multiplié.

Aujourd'hui, dans ce petit pays qui vit de la pêche à la morue, d'un peu d'aluminium, de tourisme, de quelques moutons et de beaucoup de géothermie, plus d'un tiers des ménages est surendetté. En phase avec l'idéologie dominante, le gouvernement avait incité les familles à devenir propriétaires de leur logement. Mais la catastrophe guettait. Depuis les années 1980, tous les prêts étaient indexés sur les prix, mais pas sur les salaires. La dévaluation de la monnaie islandaise (krona, en français couronne) de 50% en 2008 et une inflation à deux chiffres allaient pousser les Islandais dans le précipice.

Désormais, Reykjavik rencontre des soucis comparables à ceux des capitales situées au bas du classement du PNUD : manque de liquidités, négociations difficiles avec des créanciers intraitables, primes de risque très élevées, notation dégradée par les agences comme Fitch ou Standard & Poor's, intervention du FMI, prêteur en dernier ressort.

Tout a commencé avec un système financier ayant comme priorité absolue la libre circulation des capitaux, suite à la révolution néolibérale des années Reagan-Thatcher au virage des années 1980. Partout où elle fut appliquée, les inégalités se sont creusées.

L'Islande a elle aussi participé à cette tendance forte, notamment à partir de 1999 où le gouvernement islandais a commencé à privatiser le secteur bancaire.

Déjà, lors de la mini-crise de 2006, Fitch annonçait la dégradation de la dette publique islandaise et les agents boursiers comparaient la situation de l'Islande à celle de la Thaïlande en 1997 ou de la Turquie en 2000. C'était la première alerte.

Les trois principales banques islandaises (Kaupthing, Glitnir, et surtout Landsbanki à travers sa filiale Icesave), privatisées en 2003, ont rapidement trouvé leur place dans le monde de la grande finance. Leurs activités principales avaient lieu à Londres, au Luxembourg et dans les pays scandinaves. Rapidement, ces trois banques s'étaient dotées de fonds hautement spéculatifs. La City de Londres, totalement dérégulée, était leur terrain de jeu préféré.

Dans un souci de recherche effrénée de bénéfices pour les actionnaires, elles ont profité de ce qui ressemble fort à du laxisme organisé dans le contrôle bancaire pour pouvoir investir sur les marchés financiers mondiaux sans garde-fou.

La population islandaise étant insuffisante pour générer un chiffre d'affaires de taille internationale, ces banques ont cherché à élargir leurs activités à l'étranger, en proposant des comptes courants en devises étrangères, rémunérés, dans d'autres pays dont le Royaume-Uni (octobre 2006) et les Pays-Bas (mai 2008). Après la mini-crise de 2006, les agences de notation ont alors fait pression pour que les banques diversifient leur base de financement.

Le marché a bien répondu à leur offre, vu que les comptes courants sont rarement rémunérés dans les banques européennes. Devant ce succès, entraînant une augmentation de leurs propres réserves, ces banques se sont trouvées dans la possibilité d'offrir des prêts alléchants, toujours indexés sur les devises fortes.

Suivant la logique bancaire jusqu'au bout, elles ont placé le reste de leurs réserves dans des produits financiers étrangers divers, y compris ceux qui se montreront par la suite les plus risqués et les plus nocifs.

Deux fléaux : la crise et le FMI...

La crise frappe alors et, le 6 octobre 2008, les banques islandaises hypertrophiées s'effondrent. À ce moment-là, leurs dettes s'élèvent à 10 fois le PIB du pays. L'État n'a pas les moyens de les renflouer, puisque leurs besoins dépassent largement ses capacités. Pour éviter une panique bancaire, les gouvernements britannique et hollandais acceptent de dédommager leurs ressortissants détenteurs de comptes dans des banques islandaises. Mais ces gouvernements présentent la facture (3,8 milliards d'euros en tout, soit 2,6 pour le Royaume-Uni et 1,2 pour les Pays-Bas) à l'Islande ! Paradoxe de la situation, le chiffre de la population islandaise est inférieur au nombre des 400 000 comptes concernés.

Le jour même du déclenchement de la crise, le FMI envoie une mission sur l'île. Le 24 octobre 2008, il fait son retour en Europe de l'Ouest avec un accord de prêt de 2,1 milliards de dollars (ratifié le 19 novembre), faisant de l'Islande le premier pays occidental à recourir à une telle aide depuis un quart de siècle. Le financement s'étalera sur deux ans, avec un versement immédiat de 830 millions de dollars. Huit autres tranches de 160 millions de dollars suivront. Le prêt sera remboursé par les Islandais entre 2012 et 2015.

Le chef de la mission du FMI précise que l'Islande devra trouver quatre milliards supplémentaires : « Pour la période de deux ans, le paquet d'aides est d'environ six milliards de dollars dont quatre milliards provenant d'autres pays ». Les pays du Nord de l'Europe (la Finlande, la Suède, la Norvège et le Danemark avec 2,5 milliards de dollars) et la Pologne complètent cette somme.

Comme toujours avec le FMI, en contrepartie, l'Islande s'engage à appliquer un « programme de redressement » de son économie, par des mesures immédiates, à court et moyen terme. Ce programme très contraignant implique des efforts significatifs de réduction des dépenses, autrement dit une cure d'austérité.

Le geste le plus humiliant pour les Islandais est, dès le début de la crise, le gel des avoirs des banques islandaises par le Royaume-Uni dans le cadre juridique d'une « loi anti-terroriste », mettant l'Islande dans la liste des pays « terroristes » pour Londres. Le pays sera retiré de cette liste le 15 juin 2009.

Tout juste cinq ans après avoir privatisé ses trois banques, en septembre 2008, le gouvernement islandais se trouve obligé de reprendre 75% de la banque Glitnir. Le mois suivant, il renationalise Kaupthing et Landsbanki. En février 2009, Glitnir est totalement renationalisée sous son ancien nom « Islandsbanki ». Le processus est très clair : avant 2003, comme ces banques faisaient des profits colossaux, il fallait qu'elles soient privatisées, mais dès qu'elles ont plongé dans le rouge, l'État a été sommé de les récupérer, d'assumer leur charge, d'emprunter lourdement pour faire face aux échéances, puis de les reprivatiser au plus vite sans oublier de réformer son économie dans un sens néolibéral pour faire payer la facture par la population islandaise. Voilà comment le peuple paie pour les lourdes erreurs des banquiers !

Les réactions ne manquent pas. Tous les samedis, durant plusieurs mois, la population a manifesté contre les mesures d'austérité qui impliquent notamment des attaques très dures contre le système de protection sociale et contre les retraites, entraînant par exemple la fermeture d'hôpitaux.

Sous cette pression, le Premier ministre annonce en janvier 2009 la tenue d'élections anticipées pour le 9 mai. Les Islandais ne se satisfont pas de cette proposition. Le samedi 24 janvier, rassemblés comme chaque week-end depuis seize semaines, ils réclament le départ du gouvernement. Deux jours plus tard, le Premier ministre, issu du parti de l'Indépendance, formation de centre-droit qui partageait le pouvoir avec le parti social-démocrate depuis mai 2007, annonce la démission immédiate de son gouvernement.

Un gouvernement intérimaire est formé jusqu'aux élections, le 25 avril 2009, qui voient arriver à la tête du pays une coalition formée par le parti social-démocrate et le parti gauche-verts.

Le 16 juillet 2009, l'Islande dépose officiellement sa candidature à l'Union européenne.

Icesave : non une fois !

Le 30 décembre 2009, l'Althingi (Parlement islandais) vote de justesse la loi dite « Icesave », en accord avec les exigences des pays demandeurs, qui entérine le remboursement de 3,8 milliards d'euros à la Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Cela revient à payer environ 100 euros par habitant et par mois pendant huit ans pour la faillite d'une banque aux investissements très hasardeux. La population manifeste son désaccord en exigeant, par une pétition et plusieurs jours de « casseroles » devant le parlement, que le président Olaf Ragnar Grimsson ne promulgue pas la loi. Ces manifestations permettent aussi la sensibilisation d'une partie de la population sur les méfaits du monde financier.

Devant la pression de la rue, démontrant que les peuples en mouvement peuvent se faire entendre, le président refuse de signer, appelant, dans le cadre de l'article 26 de la Constitution islandaise, à un référendum contraignant pour le gouvernement.

Le 6 mars 2010, avec une forte mobilisation, 93% des Islandais rejettent l'accord, ce qui oblige les ministères des Finances des trois pays concernés (Islande, Royaume-Uni et Pays-Bas) à reprendre les négociations. Depuis, les trois délégations se rencontrent très régulièrement à Londres, dans une atmosphère volcanique de chantage.

En parallèle, se tiennent les pré-négociations pour l'adhésion à l'Union européenne, qui a tenu à lier les deux types de discussions. Malgré les demandes répétées du gouvernement islandais de dissocier les différentes négociations, pendant cette période il subit des pressions très fortes pour avancer dans le sens voulu par les créanciers. Donnant donnant...

Bien que le FMI se défende de considérer le règlement de ce litige comme condition au versement, ses États membres décident de geler la troisième tranche (160 millions de dollars), pour finalement débloquer son versement le 9 avril 2010. Après le FMI, la Suède, la Norvège, la Finlande et le Danemark annoncent le déblocage de la seconde tranche de leur prêt bilatéral.

Le 17 juin 2010, jour anniversaire de ses 66 ans d'indépendance, l'Islande obtient le statut de candidat officiel à l'Union européenne.

Les négociations avec Londres et La Haye aboutissent, le 8 décembre 2010, à un nouvel accord, supposé plus acceptable par la population. Le taux d'intérêt est ramené à 3,3% pour la part britannique et 3% pour la part hollandaise, au lieu de 5,5%, et la durée de remboursement allongée de huit à trente ans (entre 2016 à 2046, au lieu de 2024). La liquidation des actifs de Landsbanki est mieux prise en compte.

Le 10 janvier 2011, le FMI annonce avoir débloqué la cinquième tranche de son prêt à l'Islande, pour un montant de 160 millions de dollars. Les termes de ce nouvel accord sont débattus devant l'Althingi le 16 février 2011 et votés à 44 voix pour, 13 contre et 3 abstentions.

Pour la majorité des parlementaires, il s'agit là d'une taxe à payer pour faire la paix avec la « communauté internationale », plaire au FMI, aux agences de notation, avoir à nouveau accès aux marchés financiers mondiaux et faciliter les négociations d'adhésion à l'UE.

Et non deux fois !

Mais, le 20 février, le président de la République décide l'organisation d'un nouveau référendum populaire, faisant suite à une nouvelle pétition de plus de 40 000 signatures. La Première ministre islandaise, Johanna Sigurdardottir, se permet alors de déclarer : « C'est décevant. Nous avions anticipé que le président allait signer l'accord sur Icesave [...] L'accord a été approuvé à la majorité au Parlement et ce n'est pas commun qu'un président s'oppose à un accord adopté à une telle majorité », ajoutant que, selon elle, il y a « peu de chance que la Grande-Bretagne et les Pays-Bas soient prêts à renégocier cet accord ». Pourtant, et heureusement, le peuple se prononce donc une deuxième fois pour le non.

Depuis une indépendance à l'égard du Danemark un peu hâtivement négociée en 1944, la question de réécrire la Constitution, encore largement basée actuellement sur celle du Danemark, a été plusieurs fois soulevée. La crise « Icesave » semble avoir précipité ce débat sur la place publique islandaise. Le Parlement décide alors, en accord avec le programme électoral, la création d'une Assemblée constituante en vue de mener ce projet à terme. Le 27 novembre 2010, vingt-cinq membres sont élus par vote populaire parmi plus de cinq cents candidats.

Peu de temps avant que cette Assemblée commence à délibérer, l'élection des membres a été invalidée par la Cour suprême islandaise pour vices de procédure. Fin février 2011, l'Assemblée constituante est transformée en Conseil constitutionnel, composé des mêmes personnes précédemment élues. Elle devrait faire ses propositions d'ici au mois de juin 2011.

À cause de cette crise systémique du capitalisme, l'Islande est descendue en 2010 à la dix-septième place du classement du PNUD selon l'indice de développement humain. Elle souffre d'une blessure sociale et économique profonde, qui a laissé un nombre important de chantiers de construction inachevés et probablement pour longtemps, une inflation importante, un surendettement des foyers et un taux de chômage élevé. Au moment de leur nationalisation, les trois banques ont licencié en urgence 20% de leurs salariés.

D'après le Rapport mondial sur les salaires 2010/11 de l'Organisation internationale du travail[1] sur les politiques salariales en temps de crise, le salariat islandais est le plus durement frappé, avec une baisse moyenne des salaires de 8% en 2009 faisant suite à une baisse de 4,9% en 2008. Un sondage fait apparaître qu'un tiers de la population envisage de quitter le pays.

Reste aussi une immense frustration parmi la population qui admet mal que la dizaine de responsables dorme toujours tranquille. Les banquiers et les hommes d'affaires islandais, sous investigation criminelle en Islande, sont encore actifs dans le monde bancaire, certains sont même devenus conseillers financiers à Londres, au Luxembourg ou au Canada.

Les Islandais n'acceptent pas qu'un banquier puisse amasser une fortune considérable en faisant prendre des risques démesurés à la société entière puis en fasse payer le prix à l'État et aux citoyens. Comme le disait William K. Black : « The best way to rob a bank is to own one » (la meilleure façon de voler une banque est d'en posséder une). Ils sont convaincus que l'on peut trouver suffisamment d'argent dans les avoirs des banques pour payer les dégâts occasionnés. Ils ne comprennent pas pourquoi les responsables de la crise n'ont pas été mis hors d'état de nuire : la plupart des dirigeants des grandes puissances et des grandes banques ayant mené l'économie dans cette impasse n'ont pas été inquiétés, même s'ils sont parfaitement identifiés. Ils ne comprennent pas non plus pourquoi les règles du jeu n'ont toujours pas été changées au niveau international, alors que les conséquences sur les conditions de vie des populations, qui sont les principales victimes de la crise, se dégradent durablement. Pour l'instant, les coupables ont réussi à faire payer le prix aux victimes. Où est la justice sociale ?

Les biens nationaux continuent à être bradés à des sociétés étrangères. L'Islande est le septième producteur mondial et le deuxième producteur européen d'énergie géothermique. En 2010, la chanteuse islandaise Björk, soutenue par la députée européenne Eva Joly, a mené une campagne contre le projet de rachat quasi intégral de la compagnie publique HS Orka, productrice d'énergie géothermique, par la multinationale canadienne Magma Energy Corp. Sans succès. Les groupes extérieurs à l'Espace économique européen (EEE) n'étant pas autorisés en Islande à posséder un producteur d'électricité, Magma a utilisé une filiale en Suède pour cette acquisition. Depuis fin 2010, Magma détient donc 98.53% de HS Orka[2].

Mobilisations populaires, référendums refusant les diktats des créanciers, l'actualité islandaise a de quoi donner un peu d'espoir. Mais pas de quoi être euphorique. En effet, malgré ces quelques rebondissements, il n'est pas raisonnable, comme certains l'ont fait, de parler d'une révolution en marche. Ce mouvement social n'est pas actuellement de nature à remettre en cause l'adhésion aux principes du libre marché, du néolibéralisme et de l'orthodoxie économique. Les élections n'ont pas vraiment changé la donne : le capitalisme est toujours aussi structurellement dominant qu'il l'était avant la crise. L'élite restreinte de l'île est toujours bien en place. L'élection de l'Assemblée constituante n'a pas réellement suscité des passions : seulement 36% des inscrits se sont déplacés aux urnes pour sélectionner ses membres. Et, malgré une forte participation aux pétitions et aux manifestations, la crise « Icesave » n'a pas stimulé un intérêt démesuré pour la politique de la part des Islandais, ni un désir particulier de faire tomber le système qui les a ruinés.

Les sondages récents montrent que plus de la moitié des citoyens ne souhaitent pas s'engager dans une aventure politique. Mais si une nouvelle Constitution réellement progressiste peut sortir de ce processus, malgré la lassitude constatée parmi les citoyens islandais, cela peut être un vrai pas dans la bonne direction.

Yvette et Mike Krolkowski - Damien Millet (CADTM)

P.-S.

* Yvette et Mike Krolkowski sont militants au CADTM France (www.cadtm.org). Damien Millet est porte-parole du CADTM France et coauteur avec Eric Toussaint de La crise, quelles crises ?, Aden-CADTM, 2010.